



NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

| |
|--|
| 1. Membre notifiant: THAÏLANDE Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2): |
| 2. Organisme responsable: <i>Thai Industrial Standards Institute - TISI</i> (Institut thaïlandais des normes industrielles), <i>Ministry of Industry</i> (Ministère de l'industrie) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné: <i>WTO/TBT Enquiry Point and Notification Authority</i> (Point d'information OMC sur les OTC et autorité responsable des notifications) <i>Thai Industrial Standards Institute – TISI</i> (Institut thaïlandais des normes industrielles) <i>Ministry of Industry</i> (Ministère de l'industrie) Téléphone: (662) 202 3504, 202 3523 Fax: (662) 202 3511, 354 3041 Courrier électronique: thaitbt@tisi.go.th Site Web: http://www.tisi.go.th/ |
| 3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres: |
| 4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Appareils audio et vidéo et appareils électroniques analogues (ICS 97.020) |
| 5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Draft Thai Industrial Standard for Audio, Video, and Similar Electronic Apparatus - Safety Requirements (TIS 1195-25XX)</i> (Projet de norme industrielle thaïlandaise concernant les appareils audio et vidéo et les appareils électroniques analogues: Exigences de sécurité (TIS 1195-25XX)), 190 pages, en thaï |
| 6. Teneur: L'Institut thaïlandais de normalisation industrielle (TISI) propose de supprimer la norme TIS 1195-2536 (1993) concernant les appareils électroniques alimentés par le secteur et les appareils connexes pour usages domestiques et usages généraux analogues: Exigences de sécurité, et de la remplacer par la norme TIS 1195-25XX en tant que norme obligatoire. Cette norme s'applique aux appareils électroniques destinés à être alimentés par un réseau d'alimentation, un appareil d'alimentation, des piles ou batteries, ou par téléalimentation, et prévus pour la réception, la génération, l'enregistrement ou la reproduction de son, d'image et de signaux associés. Elle s'applique aussi aux appareils conçus pour être utilisés exclusivement en combinaison avec les appareils mentionnés ci-dessus. Cette norme s'applique principalement aux appareils à usage domestique ou à usage général analogue mais qui peuvent également être utilisés dans des lieux recevant du public tels que les écoles, les salles de spectacle, les édifices du culte et les lieux de travail. |

| |
|---|
| <p>Les appareils professionnels destinés aux usages décrits ci-dessus sont également couverts sauf s'ils sont spécifiquement mentionnés dans le domaine d'application d'autres normes.</p> <p>Cette norme concerne uniquement les aspects de sécurité des appareils ci-dessus et ne concerne pas les autres aspects tels que la présentation ou les performances.</p> <p>Cette norme s'applique aux appareils ci-dessus, s'ils sont prévus pour être reliés à un réseau de télécommunication ou à un réseau similaire, par exemple par l'intermédiaire d'un modem incorporé.</p> |
| <p>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Sécurité et protection de la vie des personnes</p> |
| <p>8. Documents pertinents: CEI 60065, Édition 7.2 (2011-02)</p> |
| <p>9. Date projetée pour l'adoption: À déterminer Date projetée pour l'entrée en vigueur: À déterminer</p> |
| <p>10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à partir de la notification</p> |
| <p>11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:</p> <p><i>Thailand WTO/TBT Enquiry Point and Notification Authority</i> (Point d'information OMC de la Thaïlande sur les OTC et autorité responsable des notifications) <i>Thai Industrial Standards Institute</i> (Institut thaïlandais des normes industrielles)</p> <p>Téléphone: (66 2) 202 3504, 202 3523 Fax: (66 2) 202 3511, 354 3041 Courrier électronique: thaitbt@tisi.go.th</p> <p>https://members.wto.org/crnattachments/2015/TBT/THA/15_4782_00_x.pdf</p> |